

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2025_2_2

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 11

Votants : 12

**Objet : Approbation des
Comptes Financiers
Uniques 2024 : Commune /
Ferme Equestre / Transport
Scolaire**

SEANCE DU VENDREDI 04 AVRIL 2025.

L' an deux mille vingt cinq, le vendredi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Date de convocation du : 25 Mars 2025

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

Pouvoirs :

Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) : Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

Le Maire, Jean-François RODIER, n'ayant pas pris part au vote.

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « Compte Financier Unique (CFU) se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Les budgets de l'exercice 2024 (Commune, Transport Scolaire, Ferme Equestre) pour lequel les CFU vous sont soumis par Monsieur le Maire sont exécutés du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour les opérations de la Section d'Investissement et du 1er janvier 2024 au 31 janvier 2025 pour les opérations de la Section de Fonctionnement.

De ces documents comptables se dégagent les résultats suivants :

Budget Principal Commune

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		176 817,39	403 815,01		226 997,62	
Opérations de l'exercice	1 568 977,25	1 966 390,05	897 632,42	1 085 918,63		585 699,01
Totaux	1 568 977,25	2 143 207,44	1 301 447,43	1 085 918,63		358 701,39
Résultats de clôture		574 230,19	215 528,80			358 701,39
Restes à réaliser			148 040,78	185 942,00		37 901,22
Résultats définitifs		574 230,19	177 627,58			396 602,61

Budget Annexe Transport Scolaire

Libellé	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		6 650,42		5 680,00		12 330,42
Opérations de l'exercice	13 059,27	14 796,85	-	2 840,00		4 577,58
Totaux	13 059,27	21 447,27	-	8 520,00		16 908,00
Résultats de clôture		8 388,00		8 520,00		16 908,00
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		8 388,00		8 520,00		16 908,00

Budget Annexe FERME EQUESTRE

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		1 387,00	12 261,40		10 874,40	
Opérations de l'exercice	17 877,07	30 288,48	26 273,40	26 273,40		12 411,41
Totaux	17 877,07	31 675,48	38 534,80	26 273,40		1 537,01
Résultats de clôture		13 798,41	12 261,40			1 537,01
Restes à réaliser						
Résultats définitifs		13 798,41	12 261,40			1 537,01

Ces résultats sont repris aux Budgets de l'exercice 2025.

Conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur le Maire s'étant retiré, **sous la présidence de Madame Françoise FOUSSAT, 4ème Adjointe ;**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Après s'être fait présenter le Budget et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, délibère sur les CFU du Maire de l'exercice 2024 et :

- **DONNE** acte de la présentation faite des CFU (budgets commune, transport scolaire, ferme équestre) lesquels peuvent se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

L' Adjointe
F. FOUSSAT

